Le glyphosate, présent dans les urines des femmes enceintes analysées dans le cadre d'une étude italienne

Ces résultats suggèrent que le produit chimique, classé cancérogène probable par le CIRC, l'agence intergouvernementale de recherche sur le cancer de l'Organisation mondiale de la Santé, est omniprésent dans l'alimentation des Européens.

Rome, le 26 mai 2017 - Une étude récente réalisée par le magazine mensuel des consommateurs italiens *Il Salvagente* en partenariat avec l'association *A Sud* montre que la contamination humaine par le glyphosate est répandue, même dans les centres urbains éloignés des terres agricoles. Les analyses réalisées sur les échantillons d'urine de quatorze femmes enceintes ont détecté des traces du pesticide **dans tous les cas.**

Les quantités détectées varient de 0,43 à 3,48 nanogrammes de glyphosate par millilitre d'urine. S'il est actuellement impossible de juger de la dangerosité de ces niveaux, aucune norme ne limitant la quantité de glyphosate autorisée dans le corps humain, il est en revanche certain que nous ne devrions pas retrouver de glyphosate dans les corps d'êtres humains, encore moins dans ceux d'enfants à naître !

Patrizia Gentilini, oncologue et membre du comité scientifique de la Société internationale des « docteurs » pour l'environnement, l'ISDE, décrit les effets du glyphosate sur les bébés à naître : « Des expériences réalisées sur des cellules placentaires et embryonnaires humaines ont montré que le glyphosate provoque la mort prématurée des cellules. Il s'agit donc bien d'une substance génotoxique (et cancérogène), comme l'a affirmé le CIRC ; de plus, il ne faut pas oublier que cet herbicide agit également comme un perturbateur endocrinien ».

D'après l'analyse, **le principal vecteur de contamination serait notre alimentation** : le glyphosate entre dans notre corps à travers les aliments que nous mangeons. L'année dernière, une autre étude réalisée par le magazine *Il Salvagente* avait permis de détecter des taux significatifs de glyphosate dans le pain, les pâtes, la farine et d'autres produits à base de blé. En outre, plus de 85 % de l'alimentation utilisée pour nourrir le bétail dans les élevages se compose en fait de maïs, de soja et de colza OGM, créés spécialement pour résister au glyphosate (et donc traités avec ce produit).

Face à ces faits inquiétants, plusieurs ONG appellent à réviser la procédure d'approbation des pesticides. Marica Di Pierri, de l'association A Sud, argumente cette démarche : *« Nous devons transformer la façon dont nous produisons notre alimentation. Une agriculture exempte de pesticides est possible, c'est une question de santé et de protection de notre environnement. Nous avons besoin de procédures d'autorisation transparentes, et qui ne soient pas conditionnées par le pouvoir de lobbying des multinationales.* »

Des propos complétés par ceux de Simona Savini, responsable de la campagne pour l'interdiction du glyphosate pour WeMove.EU : « *En faisant valider l'Initiative citoyenne européenne pour l'interdiction du glyphosate, nous pourrions établir les bases d'une autre agriculture, une agriculture sans pesticides. Des associations à travers toute l'Europe participent à cette campagne, qui nous a déjà permis de collecter plus de 800 000 signatures. Nous avons*

le pouvoir de faire interdire le glyphosate dans l'UE : pour cela, nous devons atteindre le million de signatures d'ici la fin du mois de juin. »